

Réalisé par **Gruner AG**
Thurgauerstrasse 80, CH-8050 Zurich, T +41 43 299 7030, www.gruner.ch

R_U_90_d

Planification de l'assainissement et suivi : Réparation partielle du stand de tir de la police Gänziloo

Maître d'ouvrage : Ville de Zurich, gestion immobilière, office des Bâtiments

Emplacement : stand de tir Albisgüetli (stand de tir de la police Gänziloo), parcelle n° WD8474, ville de Zurich

Période de traitement : novembre 2019 - juillet 2021

Prestations : le domaine de compétence de Gruner AG comprenait les phases de conception, d'appel d'offres et de réalisation

Coût de la construction : 1,60 million de francs suisses

Description du projet :

La police municipale de Zurich exploite le stand de tir de la police Gänziloo à Albisgüetli, à Zurich . Les trois pare-balles étaient contaminés par des projectiles et des substances nocives (plomb) et classé comme nécessitant un assainissement en raison de la protection du sol. L'objectif d'assainissement a été fixé à 1000 mg/kg de plomb. En raison de l'exigence du canton de Zurich selon laquelle toutes les installations de tir qui continueront à être exploitées après 2020 doivent être équipées d'un pare-balles sans émissions, les pare-balles de l'installation de tir de la police ont dû être modernisés.

Nos prestations en détail :

- > Élaboration du projet d'assainissement, y compris le concept de procédure et d'élimination
 - > Assistance dans l'élaboration du cahier des charges
- #### Spécifications
- > Suivi technique des travaux d'excavation (Tri-age basé sur la technologie mXRF)
 - > Preuve du succès de l'assainissement (mXRF et teneur en substances étrangères)
 - > Correspondance avec l'entreprise d'élimination des déchets et l'autorité compétente
 - > Rédaction de la documentation finale
 - > Élaboration de la demande d'indemnisation VASA et compilation pour la procédure de répartition des coûts (VSA)



Suivi de l'assainissement du stand de tir de la police de Gänziloo

1



1

Pendant les travaux d'assainissement, le service spécialisé dans la gestion des sites contaminés était présent sur place et a procédé au tri des matériaux excavés in situ (teneur en matières étrangères et mXRF) ainsi qu'à des prélèvements d'échantillons conformément aux « Instructions pour l'utilisation d'appareils XRF mobiles lors de l'analyse et de l'assainissement de stands de tir ». Le mXRF a été préalablement calibré conformément aux instructions ci-dessus.

2



2

Le succès de l'assainissement a été prouvé par un échantillonnage du sol réalisé par le service spécialisé dans l'accompagnement des sites contaminés. En raison de la forte proportion de fines, il a fallu renoncer au tamisage des échantillons. Le sol a été divisé en une grille d'échantillonnage d'environ 2 x 2 m et prélevé au moyen de mesures mXRF au niveau du sous-sol.

3



3

Dans les trois entrepôts, le niveau d'indication incomplet d'un ancien champ de tir de 300 m du DDPS a été trouvé dans le remblai à une profondeur d'environ 2,4 m. En raison du déplacement de l'ancien matériau pare-balles, l'assainissement a dû être effectué jusqu'à la profondeur de l'ancien niveau d'indication. Les matériaux de démolition ont été triés par type.